

CABINET
communication

DOSSIER DE PRESSE

PRESENTATION D'UN CHANTIER DE RESTAURATION DE PAYSAGES AGROPASTORAUX

CONFÉRENCE DE PRESSE

mardi 1^{er} octobre 2013 à 10 h 00

au lieu-dit Les Cheyrouses

(Causses de Sauveterre - commune d'Ispagnac)

en présence de :

- ✓ Guillaume LAMBERT, préfet de la Lozère
- ✓ Jean de LESCURE, Président du conseil d'administration du Parc national des Cévennes
- ✓ Jacques MERLIN, directeur du Parc national des Cévennes



Crédit photo : Olivier Prohin

Contact presse : Géraldine BERNON –Préfecture – Cabinet/Communication
Tél. : 04-66-49-60-56- OU 06-74-57-49-65 / mél : geraldine.bernon@lozere.gouv.fr
Site Internet : www.lozere.gouv.fr



CABINET
SOUS-PREFECTURE DE FLORAC

Mende, le 30 septembre 2013

NOTE DE PRESSE

RESTAURATION DE PELOUSES DEGRADEES SUR LE CAUSSE DE SAUVETERRE

A. LE CONTEXTE

Le chantier de restauration de pelouses dégradées répond à un appel à projet effectué dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020.

Pour qu'il soit éligible, ce projet devait être localisé au sein d'un site Natura 2000 et/ou d'un parc national, et répondre à trois principaux critères :

- ✓ un partenariat local fort : ce projet a été porté par le parc national des Cévennes (PNC) avec le syndicat mixte du grand site et la fédération des chasseurs de la Lozère,
- ✓ la possibilité de reproduire le projet,
- ✓ un site nécessitant une restauration.

B. LE PROJET

Les enjeux sont à la fois **de restaurer la biodiversité** qui existaient avant la colonisation par la forêt et **de redonner des terres aux éleveurs**.

Dans le cadre du maintien de l'agropastoralisme, le PNC a proposé de restaurer des prairies sur le Causse de Sauveterre qui sont recolonisées par la forêt (pins), sur une surface de 200 ha d'un seul tenant.

Ce projet a été construit avec 2 éleveurs qui bénéficieront désormais de ces terres, réparties à part égale, pour faire pâturer leurs troupeaux.

Quatre temps d'exécution :

- 1) des travaux de restauration au travers de la coupe (170 ha), de l'enlèvement et de la valorisation des pins en plaquette bois pour le chauffage et la production d'énergie, suivis de la pose de clôtures (10 km) et complété par un peu de gyrobroyage de buissons bas sur 5 ha,

- 2) deux plans de gestion pastorale et un conseil auprès des éleveurs, formalisés dans le cadre de convention de gestion avec le PNC,
- 3) un suivi scientifique avant et après travaux sur la biodiversité en place,
- 4) des actions de communication pour faire connaître le projet et permettre sa reproductibilité sur d'autres lieux.

La réalisation des travaux a été confiée à trois entreprises et établissements publics dans le cadre d'une mise en concurrence : l'entreprise Engelvain TP réseaux, l'entreprise Redécouverte et l'ONF. Ils se déroulent sur 3 mois à l'automne 2013. En 2014, un panneau pérenne expliquant la démarche sera implanté sur site pour prendre le relais des panneaux de chantier provisoires. Les suivis pastoraux et scientifiques engagés se poursuivront pendant 5 années.

C. L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

- au niveau financier, un dispositif exceptionnel :
 - ✓ de l'Etat avec un taux d'aide à hauteur de 80 %
 - ✓ du Parc national des Cévennes à 15 %
 - ✓ du Conseil général de la Lozère à 5 %
- au niveau technique, un engagement :
 - ✓ de deux éleveurs, MM/ Christian BEAU et Aimé BOULET
 - ✓ du syndicat mixte du Grand site des gorges et des causses
 - ✓ fédération des chasseurs de la Lozère
 - ✓ de la commune d'Ispagnac
 - ✓ du Copage
 - ✓ de la Safer
 - ✓ de Sup agroFlorac

D. PERSPECTIVES

Assurer l'entretien des milieux encore ouverts et engager des travaux de restauration sur plusieurs milliers d'hectares dans le cadre d'un programme pluriannuel et interdépartemental de redéploiement pastoral basé sur l'exploitation de la ressource herbagère naturelle.